

Saint-Pantaléon-de-Larche, le 6 mars 2019

COMMUNE DE
SAINT PANTALEON DE LARCHE

COMMUNIQUE DE PRESSE

SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE INAUGURATION DES AMENAGEMENTS DU PARC DES SPORTS



Alain Lapacherie le Maire entouré de Jean-Paul Vicat Sous-Préfet, Monsieur le Sénateur Claude Nougéin, Madame la Députée Frédérique Meunier, Monsieur Jean Jacques Delpech et Madame Nicole Taurisson conseillers départementaux, Monsieur Joel Andrieu Président de l'ASSP, les élus et les entreprises.

CONTACTS PRESSE :

ANNE-MARIE OUMEDJKANE – Adjointe à la Communication – Tel – 06 86 97 11 20 – Courriel - a.m.oumedjkane@orange.fr
FABIENNE DURIE – Chargée de Communication – Tel – 05 55 86 15 34 – Courriel – fdurie@mairiesaintpantaleon.fr

Le 3 mars dernier, les élus ont inauguré les nouveaux équipements du Parc des Sports Georges Auger. Il y avait affluence au Parc des Sports où Alain Lapacherie s'était entouré de l'ensemble des personnalités locales pour inaugurer un investissement de près de 300 000 euros.

Les terrains de foot ont en effet été équipés d'un système d'arrosage intégré qui complète celui du terrain d'honneur. Si la prise d'eau de la Vézère a été conservée, une impressionnante station de pompage a été installée dans le bâtiment de la pétanque. Elle permet un arrosage différencié et programmable des terrains grâce à des canons commandés par électrovannes.

Cette opération a été subventionnée par le Conseil Départemental et la réserve parlementaire du sénateur Claude Nougéin. La commune a auto financé la réfection des vestiaires foot sous la tribune : reprise du carrelage et des circulations, peinture de l'ensemble. Le local arbitre a été transformé pour répondre aux demandes de la Fédération de football. Un contrôle des accès par serrures à code a été mis en place.

Mais l'opération la plus visible est la création du nouveau parvis à l'entrée du Parc des Sports et la mise en accessibilité de toute l'entrée et du bloc sanitaire. C'est une opération qui frise les 140 000 euros financés par l'Etat au titre de la DETR et le Conseil Départemental.

Les personnes à mobilité réduite peuvent donc depuis le parking, accéder sans difficultés au club house foot, au terrain de sport, où ils bénéficient d'une terrasse pour regarder les matchs. Ce nouveau parvis offre à tous de bien meilleures conditions d'accueil.

Une zone technique a été aménagée pour l'entretien des terrains et l'ensemble de l'éclairage a été renforcé.

Monsieur Jean-Paul Vicat, Sous-Préfet, Monsieur le Sénateur Claude Nougéin, Madame le Députée Frédérique Meunier, et les conseillers départementaux ont souligné la qualité de cette réalisation et l'esprit d'initiative du groupe municipal, qui permet aux associations sportives de bénéficier de bons équipements. Alain Lapacherie a de son côté remercié l'ensemble des financeurs et noté que la commune poursuivait ses efforts puisque en 2019, c'est la zone tennis-athlétisme qui bénéficiera d'un nouvel éclairage. Un cabinet d'études

CONTACTS PRESSE :

ANNE-MARIE OUMEDJKANE – Adjointe à la Communication – Tel – 06 86 97 11 20 – Courriel - a.m.oumedjkane@orange.fr

FABIENNE DURIE – Chargée de Communication – Tel – 05 55 86 15 34 – Courriel – fdurie@mairiesaintpantaleon.fr

spécialisées étudie les possibilités d'évolution de ce site Georges Auger, aujourd'hui fortement contraint par la zone inondable. Cette étude traduit la volonté de la municipalité d'aller de l'avant pour l'ensemble des disciplines pratiquées sur ce Parc des Sports même si le foot concentre le plus gros effectif, l'athlétisme, le basket, le tennis, la chasse et la pétanque concentrent à eux tous près d'un millier d'adhérents.

Après cette inauguration, les élus étaient invités par l'ASSP Foot a assisté au match ASSP c/ l'Etoile.

CONTACTS PRESSE :

ANNE-MARIE OUMEDJKANE – Adjointe à la Communication – Tel – 06 86 97 11 20 – Courriel - a.m.oumedjkane@orange.fr

FABIENNE DURIE – Chargée de Communication – Tel – 05 55 86 15 34 – Courriel – fdurie@mairiesaintpantaleon.fr